

La relance dans le Puy-de-Dôme

**NEWSLETTER #2
MARS 2021**

+ Infos

www.puy-de-dome.gouv.fr



Édito



Philippe CHOPIN,
Préfet du Puy-de-Dôme

Depuis le lancement du plan de relance le 3 septembre 2020, les services de l'État se consacrent à la relance de l'économie dans le Puy-de-Dôme, en partenariat avec les entreprises, les chambres consulaires et les collectivités locales. La relance économique constitue en effet une occasion unique de décarboner l'économie de notre territoire, de soutenir les dynamiques d'innovation et de sauvegarder nos emplois. Notre département recèle par exemple un potentiel exceptionnel dans le domaine industriel, qui a d'ores et déjà permis à plusieurs entreprises de remporter des appels à projets France Relance. De telles réussites doivent être mises en avant et connues de nos concitoyens.

Dans les semaines et les mois qui viennent, l'État sera de surcroît au

côté des collectivités territoriales pour conclure avec elles des contrats de relance et de transition écologique qui ont vocation à favoriser l'investissement public et privé dans les territoires et à matérialiser les engagements pris en matière de transition écologique.

Enfin, en matière d'emploi, le déploiement du plan « 1 jeune, 1 solution » soutient d'ores et déjà largement l'embauche de jeunes en CDI, en CDD ou en alternance. L'État veille en la matière à ce que ce qu'aucune portion du territoire ne soit oubliée.

Cette seconde lettre d'information a donc vocation à faire connaître les avancées de France Relance auprès de nos concitoyens, qui nourrissent des attentes légitimes à l'égard de ce plan. Nous saurons y répondre !

Sommaire

■ Actualités

La relance dans le Puy-de-Dôme...2
Points d'étapes et appels à
projets.....3

■ Zoom

Accompagnement à la
transformation numérique4

La relance dans le Puy-de-Dôme



Appel à projets – Des nouveaux lauréats dans le département

Le département recense de nouveaux lauréats !

A titre d'exemple, 34 nouveaux projets sont lauréats de l'appel à projet « Résilience » du volet industrie du plan de relance. Ils totalisent 128M€ d'aides publiques qui viendront soutenir près de 333M€ d'investissements industriels. Dans le département, METabolic EXplorer, spécialisée dans la biochimie bénéficiera ainsi d'une subvention.

+ PLUS D'INFOS

Baisse des impôts de production – les chiffres-clés

Mesure phare de France Relance, cette mesure vise à alléger, de manière pérenne, les impôts de production des entreprises afin de renforcer leur compétitivité et l'attractivité du territoire :

- réduction de moitié de la CFE
- réduction de moitié de la CVAE
- abaissement de 3 % à 2 % du taux de plafonnement de la CET en fonction de la valeur ajoutée.

Dans le Puy-de-Dôme, cette mesure a concerné 6 809 entreprises pour un gain total de 100 248 767€.

+ PLUS D'INFOS

Fonds de solidarité – Dépôt par voie dématérialisée jusqu'au 31 mars

Depuis le début de la crise sanitaire, l'État et les Régions ont mis en place un fond de solidarité.

Le formulaire relatif aux pertes du mois de janvier est mis à disposition à compter du 24 février 2021. La demande d'aide se fait par voie dématérialisée, sur la plateforme sécurisée du compte fiscal sur <https://www.impots.gov.fr/portail/node/13665>

Le montant de l'aide est calculé automatiquement sur la base des éléments déclarés.

+ PLUS D'INFOS



Actualités

Déploiement du plan de relance dans le Puy-de-Dôme : point d'étape et appels à projets en cours



Le Puy-de-Dôme bénéficie déjà pleinement du plan de relance

Quelques chiffres-clés de la mise en œuvre du plan de relance dans le département :

- **Volet écologique** : plus de 1620 particuliers bénéficiaires de MaPrimeRenov', 2 250 primes à la conversion, près de 20,7M€ mobilisés pour les services publics avec la rénovation des bâtiments de l'Etat
- **Volet compétitivité** : plus d'une dizaine d'entreprises lauréates d'appels à projet (données publiques), financement du réseau de services culturels, baisse des impôts de production, etc.
- **Cohésion sociale et territoriale** : plus de 3 600 jeunes Puydômois bénéficiaires du plan « 1jeune, 1solution », 4M€ de dotation à l'investissement local en 2020 pour 25 communes.

+ PLUS D'INFOS



Lancement de nouveaux appels à projet

Les appels à projet se poursuivent :

- **Jardins partagés et agriculture urbaine** : 17M€ alloués en faveur du soutien et développement de jardins partagés avec le financement d'investissements matériels et immatériels
- **Alimentation plus locale et solidaire** : 30M€ pour encourager des projets permettant, en particulier, aux personnes isolées ou modestes l'accès à une alimentation locale et de qualité
- **Renouvellement forestier** : 155M€ à destination des acteurs de la forêt et du bois en incitant les propriétaires forestiers à investir pour adapter leurs forêts ou pour améliorer leur contribution à l'atténuation du changement climatique.

+ PLUS D'INFOS



Retrouvez également le rendez-vous économique
« Notre économie, parlons-en avec les territoires ! »
en live sur le **compte Facebook de la CCI du Puy-de-Dôme**
Tous les 15 jours, à 18h40

Plus d'informations sur ce RDV bi-mensuel :

https://www.puy-de-dome.cci.fr/sites/puy-de-dome.cci.fr/files/fichier_telechargement/tp_e_409.pdf



Accompagnement à la transformation numérique

France Relance : un coup d'accélérateur en faveur de l'inclusion numérique des entreprises et des collectivités

Transformation numérique des TPE/PME : enjeu stratégique du plan de relance

L'initiative France Num contribue au développement économique des TPE/PME grâce à l'augmentation de l'utilisation du numérique en réponse à leurs besoins (fidélisation des clients, vente à distance, etc.).

Cet accompagnement passe par des diagnostics numériques gratuits ; une subvention de 500 € (achat d'une prestation d'accompagnement à la transformation numérique ou d'une solution notamment pour vendre ou communiquer à distance avec ses clients et pour promouvoir son activité sur internet) ; des formations-actions ; des prêts France Num (garantis par l'État et la Commission européenne) notamment.

Toutes les informations sur ces dispositifs sur le portail de la transformation numérique des entreprises :

<https://www.francenum.gouv.fr/> ou auprès experts conseillers numériques dans le département : <https://www.francenum.gouv.fr/comprendre-le-numerique/trouver-un-expert-numerique-activateurs-en-auvergne-rhone-alpes>

+ PLUS D'INFOS

Le plan de relance est également une démarche co-construite avec les collectivités territoriales.

Numérique du quotidien : former et accompagner les Français

250 millions d'euros sont mobilisés pour rapprocher le numérique du quotidien de tous les Français, partout. L'objectif est simple : pour mieux former, il faut plus de professionnels, des lieux équipés et multipliés, plus d'outils pour les aidants.

➤ 4 000 conseillers numériques France Services vont être recrutés, formés et déployés, pour développer des ateliers et des formations numériques sur le terrain. L'État finance leur formation et leurs activités, avec une enveloppe de 200 millions d'euros. Dans le département, une vingtaine de conseillers devrait ainsi être recrutée.

Ils seront accueillis par une collectivité territoriale ou une structure privée (association, entreprises de l'économie sociale et solidaire) et hébergés pour réaliser leurs activités dans des lieux de proximité. Pour chaque conseiller, l'État versera 50 000€ sur 2 ans (40 000€ pour une structure privée accueillante). Une plateforme en ligne est disponible pour recueillir les candidatures de personnes souhaitant devenir conseillers numériques et des collectivités et structures privées souhaitant en accueillir : <https://www.conseiller-numerique.gouv.fr/>

➤ L'État finance aussi la conception et le déploiement de kits d'inclusion numérique accessibles et attractifs pour toutes les structures de proximité (mairies, bibliothèques, centres sociaux, mairies, tiers-lieux, associations caritatives). Il y consacre 40 millions d'euros.

➤ Enfin, avec les 10 millions d'euros restants, l'État finance la généralisation du service public numérique « Aidants Connect » et la montée en compétences numériques des aidants professionnels, en première ligne de l'inclusion numérique.

Transformation numérique des Territoires

Rendre plus accessibles les services publics aux citoyens, au plus près des usages du quotidien est un défi pour lequel les collectivités sont en première ligne. Aussi, le Gouvernement mobilise 88 millions d'euros à la transformation numérique des collectivités territoriales jusqu'en 2022. Une part de cette enveloppe, soit 34 millions d'euros sera fléchée comme suit : 30M€ au bénéfice des petites et moyennes collectivités, notamment pour le développement de services numériques ou la formation au numérique pour leurs agents et 4M€ dédiés aux projets menés par une collectivité ou un groupement de collectivités intégrant l'appui opérationnel d'un laboratoire d'innovation territoriale.

Pour aller plus loin :

Mise en ligne d'outils de visualisation territorialisée des données :

- Projets financés, montant des aides et des investissements réalisés :
<https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>
- Tableau de bord du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance :
<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/tableau-de-bord>

Kit de communication à destination des bénéficiaires des mesures du plan de relance :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/kit-de-communication>

Tous les appels à projets :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/calendrier-appels-projets#>
<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/les-aides-et-les-appels-a-projets-a8402.html>



Vos sous-préfets chargés de la relance :

- **Animation globale** : Mme STEFFAN, sous-préfète de Clermont-Ferrand, Secrétaire générale de la préfecture
beatrice.steffan@puy-de-dome.gouv.fr
- **Transition écologique** : Olivier MAUREL, sous-préfet de Riom
olivier.maurel@puy-de-dome.gouv.fr
- **Compétitivité** : Étienne KALALO, sous-préfet de Thiers
etienne.kalalo@puy-de-dome.gouv.fr
- **Cohésion sociale et territoriale** : Pascal BAGDIAN, sous-préfet d'Issoire
pascal.bagdian@puy-de-dome.gouv.fr